

LE SNFOLC SOUTIENT TOTALEMENT LES PERSONNELS DU CNED

Les personnels du CNED en grève le 8 avril votent majoritairement la reconduction, le 9 en AG et plus de 200 personnels déclarent : halte à la dégradation des conditions de travail. Ils ont raison, leurs revendications sont les nôtres car le 13 avril la direction du CNED ne répond à rien sur l'augmentation du temps de travail, la réduction des congés

LA FNEC FP-FO S'ADRESSE AU MINISTRE

Les personnels du CNED sont en grève depuis le jeudi 8 avril pour dire non aux dégradations des conditions de travail et à l'augmentation du temps de travail que tente d'imposer leur direction. Les personnels se sont réunis à l'appel de l'intersyndical FO / FSU / SNALC / UNSA à plus de 400. Ils ont décidé la grève le 8 avril. Ils se sont réunis en AG les 8 et 9 avril, ont décidé de poursuivre la mobilisation, de demander au ministre de recevoir une délégation des personnels du CNED.

POURQUOI CETTE MOBILISATION ? LES PERSONNELS DÉFENDENT LEUR STATUT ET LEURS DROITS

La direction du CNED veut imposer une refonte des conditions de travail des personnels du CNED, en augmentant de 35 minutes par jour leur temps de travail et remettre en cause leurs droits à congés.

En 2002, grâce à une grève massive, les personnels des établissements du CNED ont obtenu un accord tenant compte des spécificités de leurs missions.

FACE À UN TRAVAIL ACCRU, LA RÉPONSE DU MINISTÈRE, C'EST ACCROÎTRE LE TEMPS DE TRAVAIL : UNE HONTE !

Depuis plus d'un an, la crise sanitaire a profondément bouleversé les modalités de travail au CNED, qui a fait face à une augmentation très importante de son nombre d'inscrits, sans moyens humains supplémentaires. Les personnels du CNED, agents sur sites et enseignants en poste adapté, qui ont à cœur de remplir leur mission de service public, ont su faire face à cette situation exceptionnelle malgré la dégradation continue de leurs conditions de travail depuis des années. Des postes sont supprimés chaque année.

Aujourd'hui, en pleine aggravation de la crise sanitaire,

la direction du CNED, comme seule réponse aux revendications des personnels, a choisi de faire adopter au pas de charge une nouvelle réglementation qui remet en cause les accords de l'ARTT de 2002 et qui entraînera, une augmentation généralisée du temps de travail des agents déjà submergés actuellement. Pour exemple, de nombreux professeurs correcteurs travaillent très au-delà de trente-cinq heures par semaine pour rendre leurs copies dans les délais imposés. Alors que lundi était un jour férié et que le serveur du CNED dès le lendemain a dysfonctionné, des enseignants se sont vu distribuer mercredi midi l'équivalent de plus de trente-cinq heures de travail à effectuer avant le vendredi 8 avril.

LES 8 ET 9 AVRIL, LES PERSONNELS DU CNED VOTENT LA RECONDUCTION DE LA GRÈVE POUR DIRE :

- ▶ nous refusons la dégradation de nos conditions de travail,
- ▶ nous refusons toute augmentation du temps de travail,
- ▶ nous exigeons la création des postes nécessaires au CNED.

Faute de réponse de la direction du CNED, le 13 avril, la FNEC FP-FO comme le SNFOLC appellent les personnels à se réunir dès le 26 avril.

Pour le SNFOLC, les revendications du CNED sont les mêmes partout.

Alors que des centaines de collègues attendent d'avoir un poste adapté au CNED, alors que des centaines de collègues attendent sur liste complémentaire, le ministre et le directeur du CNED font le choix de ne pas créer les postes nécessaires mais d'allonger le temps de travail et de rogner les vacances.



LE SNFOLC INVITE LES SYNDICATS DÉPARTEMENTAUX À SOUTENIR L'ACTION DES PERSONNELS DU CNED EN ADOPTANT DES MOTIONS DE LEURS INSTANCES ET DES PERSONNELS.

LE SNFOLC APPELLE TOUS LES PERSONNELS À SE RÉUNIR SOUS TOUTES LES FORMES, POUR CRÉER LE RAPPORT DE FORCE ET PERMETTRE D'OBTENIR LA SATISFACTION SUR LES REVENDICATIONS.